

LA LOI SUR LE FINANCEMENT DES HYPOTHÈQUES GREVANT DES PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ POUR ACQUÉRIR ET CÉDER CERTAINES HYPOTHÈQUES

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines) demande à présenter le bill C-209 portant sur la création de mécanismes et d'organismes financiers supplémentaires pour le marché des prêts hypothécaires domiciliaires au Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX RÉCLAMANTS

Question n° 13—M. Marshall:

Dans le cadre du programme d'assistance aux réclamants, quels titres et qualités les conseillers compétents exigent-ils?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: Diplôme universitaire ou formation équivalente (diplôme d'études secondaires et bon nombre d'années d'expérience connexe); Connaissance de la Loi sur l'assurance-chômage et compréhension du Programme d'aide aux prestataires et de la législation sociale; Aptitude à interviewer, à conseiller les prestataires, à les aider à résoudre leurs problèmes de chômage; Aptitude à communiquer, de vive voix et par écrit; Aptitude à analyser et à évaluer divers problèmes ayant trait à l'applicabilité des lois. Les exigences linguistiques varient selon le lieu de travail et la nature du service que le titulaire doit fournir au public. On peut donc exiger que les titulaires possèdent les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage de l'anglais ou du français, ou des deux langues.

[Traduction]

LA PENSION DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX RETRAITÉS

Question n° 28—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. Combien de fonctionnaires fédéraux retraités touchent une pension, y compris leur pension de base et tout supplément, dans les limites ci-après: a) moins de \$20 par mois, b) \$20 à \$29.99 par mois, c) \$30 à \$39.99 par mois, d) \$40 à \$49.99 par mois, e) \$50 à \$59.99 par mois, f) \$60 à \$69.99 par mois, g) \$70 à \$79.99 par mois, h) \$80 à \$89.99 par mois, i) \$90 à \$99.99 par mois, j) \$100 à \$149.99 par mois, k) \$150 à \$199.99 par mois, l) \$200 à \$249.99 par mois, m) \$250 à \$299.99 par mois, n) \$300 par mois et plus?

2. Combien de veuves de fonctionnaires ou de fonctionnaires retraités touchent une pension, y compris leur pension de base et tout supplément, dans chacune des limites indiquées dans la question ci-dessus?

3. Quel est le nombre de fonctionnaires retraités et quel est le nombre de veuves de fonctionnaires ou de fonctionnaires retraités qui habitent actuellement dans chaque province?

[M. l'Orateur.]

4. A l'égard de combien d'orphelins de fonctionnaires fédéraux paie-t-on des pensions et quel en est le montant moyen?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): 1 et 2.

Mensualités \$	Fonctionnaires retraités	Veuves
Moins de 20.00	225	836
20- 29.99	530	1,699
30- 39.99	1,342	1,785
40- 49.99	1,717	1,729
50- 59.99	1,807	1,587
60- 69.99	1,868	1,405
70- 79.99	1,883	1,312
80- 89.99	1,855	1,192
90- 99.99	1,778	1,121
100-149.99	7,548	4,248
150-199.99	5,613	1,839
200-249.99	4,542	675
250-299.99	3,637	310
300 et plus	8,328	341
Totaux	42,673	20,079

Province	Nombre de fonc- tionnaires retraités	Veuves
Terre-Neuve	553	213
Île-du-Prince-Édouard	264	131
Nouvelle-Écosse	2,258	1,102
Nouveau-Brunswick	1,281	644
Québec	7,168	3,909
Ontario	18,131	8,608
Manitoba	1,913	904
Saskatchewan	1,260	532
Alberta	2,404	1,020
Colombie-Britannique	6,672	2,594
Territoires du Nord-Ouest	32	9
Yukon	63	10
Hors du Canada	674	403
Totaux	42,673	20,079

4. Un total de \$21,639 a été versé à 78 orphelins de fonctionnaires fédéraux en 1970-1971. Le montant moyen est de \$277.41.

LES FRAIS D'EXPLOITATION D'INFORMATION CANADA

Question n° 95—M. Marshall:

Quels sont les frais d'exploitation d'Information Canada pour l'année qui se termine le 31 janvier 1972?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Pour la période s'étendant du 1^{er} avril 1971 au 31 janvier 1972, les frais d'exploitation d'Information Canada se sont élevés à \$5,719,488.82.

LES POSTES—LE COÛT DE LIVRAISON AU CANADA DU COURRIER AMÉRICAIN

Question n° 172—M. Rose:

1. Combien coûte au ministère des Postes la livraison de lettres postées aux États-Unis à destination du Canada?